

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ 2015

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

A nous d'agir

A ne pas diffuser avant 11h 00, heure de New York, Mercredi 16 septembre

Renforcement du partenariat mondial pour le développement en temps de crise

fiche d'information **Où sont les écarts ?**

Aide publique au développement (APD) mondial

50 milliards \$	engagement en APD supplémentaire par an d'ici à 2010, promis par le G8 lors de son engagement de Gleneagles en 2005. Cela porterait l'APD mondiale à 154,5 milliards \$ en 2010, aux prix actuels.
20,7 milliards \$	niveau actuel plus que le niveau atteint en 2004 (aux prix de 2004), déboursés en 2008 par les donateurs traditionnels (membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE).
29,3 milliards \$	écart en APD annuelle supplémentaire (aux prix de 2004).
recommandation	En plus de l'aide actuelle, les donateurs de l'OCDE devraient inscrire sur leur budget 34,7 milliards \$ par an en dollars non indexés, pour atteindre une APD totale de 154,5 milliards \$ en 2010.

Aide publique au développement pour l'Afrique

25 milliards \$	engagement en APD supplémentaire par an (aux prix de 2004) pour l'Afrique d'ici à 2010 promis à Gleneagles. Cela porterait l'APD destinée à l'Afrique à 63 milliards \$ en 2010, aux prix actuels.
7,6 milliards \$	niveau actuel en APD supplémentaire destinée à l'Afrique (aux prix de 2004) étaient programmés sur le calendrier de dépenses des donateurs du CAD à la fin 2008.
17,4 milliards \$	écart en APD annuelle supplémentaire (aux prix de 2004).
recommandation	Les donateurs de l'OCDE devraient allouer 20,6 milliards \$ par an en dollars non indexés en plus de l'aide actuelle, pour atteindre une APD totale pour l'Afrique de 63 milliards \$ en 2010.

Aide aux Pays les moins avancés (PMA)

53 à 71 milliards \$	engagement en APD annuelle destinée aux PMA d'ici à 2010, conformément à l'endossement du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA de 2001 pour une aide à ces pays située entre 0,15 et 0,20 % du revenu national brut (RNB) des pays du CAD d'ici à 2010.
31,9 milliards \$	niveau actuel en APD totale versée aux PMA par les pays du CAD en 2007.
21 à 39 milliards \$	écart nécessaires pour porter le niveau d'aide du CAD aux PMA au-dessus du niveau de 2007 et atteindre l'objectif de Bruxelles d'ici à 2010.
recommandation	L'APD destinée aux PMA en 2010 devrait augmenter en 21 milliards à 39 milliards \$.

L'aide en tant que part des revenus nationaux

0,70 pour cent	engagement du RNB des pays développés consacré à l'APD, tel est l'objectif de longue date de l'ONU.
0,30 pour cent	niveau actuel du revenu national brut combiné des pays développés déboursé sous forme d'APD en 2008 (soit un total de 119,8 milliards \$US).
0,40 pour cent	écart du RNB des pays développés.
recommandations	<ul style="list-style-type: none">• Les donateurs devraient atteindre l'objectif intermédiaire d'une APD de 0,5 % de leur RNB d'ici à 2010 (fixé lors du Sommet mondial de 2005), puis porter l'aide à 0,7 % de leur RNB d'ici à 2015.• Les donateurs, y compris les donateurs émergents, ainsi que les pays bénéficiaires, devraient accélérer les progrès vers l'harmonisation et l'alignement de l'aide, la gestion orientée aux résultats et la responsabilité mutuelle sur les ressources d'aide. Il devrait s'instaurer un dialogue amélioré avec les donateurs non membres du CAD à propos de l'APD.

Accès au marché : Cycle de Doha

	engagement Mettre en place un « système commercial et financier ouvert, équitable, réglementé, prévisible et non discriminatoire » (Déclaration des Nations Unies pour le Millénaire, 2000).
	écart Echec du Cycle des négociations commerciales de Doha
recommandation	Les États membres de l'OMC doivent renforcer leur engagement pour la conclusion rapide d'un Cycle de Doha ambitieux et orienté vers le développement.

Accès en franchise de droits pour les exportations des PMA

97 pour cent (lignes tarifaires)	engagement des produits des PMA destinés à l'exportation devraient bénéficier d'un accès en franchise de droits et hors quota aux marchés des pays développés, d'après une recommandation de la Déclaration ministérielle de l'OMC à Hongkong en 2005.
80 pour cent (importations en valeur)	niveau actuel des exportations des PMA se bénéficient actuellement d'un accès en franchise de droits aux marchés des pays développés, sans inclure es armes et le pétrole.
17 pour cent	écart des exportations non pétrolières et hors armes des PMA ne se bénéficient toujours pas d'un accès en franchise de droits.
recommandation	Les pays développés devraient permettre un accès en franchise de droits et hors quota pour au moins 97 % des produits importés provenant des PMA.

Allègement de la dette des Pays pauvres très endettés (PPTE)

40 pays	engagement sont éligibles pour profiter de l'Initiative renforcée sur l'allègement de la dette des PPTE.
35 pays	niveau actuel ont atteint le point de décision de l'Initiative PPTE et bénéficient d'un allègement de leur dette de 54,3 milliards \$, mesuré en valeur de la fin 2008.
24 des 35 pays	ont reçu un engagement supplémentaire de 23,6 milliards \$ au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).
9 pays	sont classés comme avant un faible risque de surendettement sur 22 PPTE qu'ont dépassé le point d'achèvement.
13 pays	écart sont encore à haut risque de surendettement.
recommandations	<ul style="list-style-type: none">• Compléter les initiatives PPTE et IADM.• Veiller à ce que tout allègement de dette s'ajoute à l'APD.

Accès aux médicaments essentiels

	engagement L'accès aux médicaments essentiels à des prix abordables pour tous dans les pays en développement constitue l'une des cibles convenues dans le cadre de l'Objectif du Millénaire pour le développement n°8.
	niveau actuel Les prix moyens des médicaments essentiels dans les pays en développement sont 2,5 fois supérieurs aux prix de référence internationaux dans le secteur public et 6,1 fois supérieurs dans le secteur privé.
recommandation	La collaboration entre le secteur privé et le secteur public devrait être déployée afin de rendre les médicaments essentiels disponibles à des prix abordables.

Accès à la technologie

engagement

L'accès aux avantages des nouvelles technologies, particulièrement l'information et la communication, dans les pays en développement constitue l'une des cibles convenues dans le cadre de l'Objectif du Millénaire pour le développement n°8.

39 pour cent dans les pays en développement :
13 pour cent de la population était abonnée au service mobile cellulaire en 2007.
2,4 pour cent de la population utilisait Internet en 2007.
\$289 (PPP) de la population était abonnée au service Internet à haut débit en 2007.
était le coût mensuel des services Internet à haut débit en 2008.

100 pour cent dans les pays développés : (pour la comparaison)
64 pour cent de la population était abonnée au service mobile cellulaire en 2007.
22 pour cent de la population utilisait Internet en 2007.
\$28 (PPP) de la population était abonnée au service Internet à haut débit en 2007.
était le coût mensuel des services Internet à haut débit en 2008.

recommandation

En collaboration avec le secteur privé, améliorer fortement l'accès tant à la téléphonie cellulaire mobile qu'aux services Internet dans les pays en développement.

www.un.org/esa/policy/mdggap

Make it happen